



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Livret d'accueil réalisé par le CAMSP d'Avignon et son antenne en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS).



★ Livret d'accueil ★

★ Où nous trouver ?

400, avenue Raoul Follereau à Avignon
(en face de l'entrée principale de l'hôpital Henri
Duffaut)

Téléphone : 04 90 13 17 00

Courriel : contact-camsp@ch-avignon.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00,

En l'absence de réponse à votre appel, **laissez un message sur le répondeur.**

Adresse postale :
CAMSP Hôpital Henri Duffaut
84902 AVIGNON cedex 9

Bus TCRA :
ligne 2 Direction Hôpital, arrêt Rhône Durance
ligne 14 Direction Avignon TGV, arrêt Hôpital



★ Quand votre enfant quittera le CAMSP

✧ En fin de prise en charge au CAMSP, nous évaluerons avec vous une suite éventuelle à donner aux soins.

L'équipe du CAMSP, avec votre accord, s'articule avec les professionnels en libéral, les structures sociales ou de soin qui prendront le relai de la prise en charge.

Si une orientation vers une structure de soins adaptés s'avère nécessaire, elle sera envisagée avec vous.

✧ A votre demande, vous pourrez rencontrer ponctuellement médecin et/ou assistante sociale pendant une durée de 3 ans après la sortie effective du CAMSP.

★ Qu'est-ce qu'un CAMSP ?

Le CAMSP a pour objet de dépister, d'évaluer, de diagnostiquer, et de rééduquer les enfants en cure ambulatoire.

Il accueille des enfants de la naissance à 6 ans porteurs d'un déficit sensoriel, moteur et/ou psychique en vue d'un accompagnement et de soins en lien avec son environnement habituel.

Les soins sont pris en charge directement par la sécurité sociale, il n'y a pas d'avance à faire. La caisse de sécurité sociale peut également prendre en charge les transports (voiture particulière, taxi agréé) à partir du domicile.

Le CAMSP d'Avignon fait partie du Centre Hospitalier Henri Duffaut et est rattaché au pôle Femme-Mère-Enfant.

Il a créé en 2009 une antenne à l'Isle sur la Sorgue : CAMSP Sud Vaucluse.

★ Comment ça fonctionne ?

✧ Suite à votre appel téléphonique, la secrétaire vous donne un rendez-vous avec le docteur ANDRE, pédiatre et Mme WATTEZ, assistante sociale, pour évaluer les difficultés de votre enfant.

✧ Selon les besoins de votre enfant, des bilans seront effectués en individuel par l'un des rééducateurs (orthophoniste, kiné, psychomotricien, ergothérapeute), la psychologue et/ou l'une des éducatrices, ou en groupe en équipe pluridisciplinaire.

✧ Après cette période de bilans, notre équipe se réunit et décide des soins à mettre en place pour votre enfant.

✧ Le docteur ANDRE vous propose alors une nouvelle rencontre pour vous faire part des différentes évaluations et vous soumet un projet d'accompagnement et de soins qui sera contractualisé avec vous par le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

Elle peut également vous proposer des explorations complémentaires ou une orientation adaptée vers d'autres professionnels de santé.

★ Votre avis, vos remarques sur le parcours de soin...

✧ De la première consultation, au Document Individuel de Prise en Charge et jusqu'à la sortie du CAMSP, votre avis, vos remarques, votre engagement dans le parcours de soin de votre enfant sont pris en compte.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance rendue obligatoire par la loi de 2002 regroupant les parents ou représentants légaux, les professionnels du CAMSP et un représentant de la Direction du centre hospitalier. Il vise à donner la parole aux usagers de façon à améliorer la vie quotidienne de l'établissement. Des temps de réunion vous seront proposés pour participer à cette instance où il s'agira d'élire des parents représentants.

★ Et autour des soins ?

✧ Les parents sont informés sur leurs droits et peuvent être accompagnés dans leurs différentes démarches administratives consécutives à l'état de santé de leur enfant.

L'organisation des soins nécessite parfois un aménagement de la vie professionnelle, familiale et sociale.

✧ Chaque semaine, vous croiserez d'autres parents en salle d'attente. Ce lieu peut vous permettre d'échanger avec eux sur vos vies quotidiennes respectives.

✧ Une association « Sur le Pont du CAMSP » a été créée en 2018 pour proposer aux enfants, aux parents et aux fratries de se réunir lors de différentes manifestations (goûters, carnaval, spectacle de fin d'année...) afin de développer davantage de convivialité et de partage entre les familles.

✧ Les soins peuvent alors prendre différentes formes :

- des séances individuelles (45 min environ) sont proposées avec l'un des professionnels en présence ou non des parents ;

- des séances dans un groupe thérapeutique hebdomadaire avec d'autres enfants suivis au CAMSP ;

- des liens et rencontres avec les lieux de socialisation (crèche, école, centre de loisirs...) ;

- des contacts réguliers avec les professionnels en libéral intervenant auprès de votre enfant ainsi que les différentes équipes médicales (centres hospitaliers, PMI, médecins traitants...)

Ces soins nécessitent une régularité de présence aux séances et un réel investissement des familles.

✧ Ce suivi thérapeutique s'adapte en fonction de l'évolution de votre enfant et sera régulièrement réévalué par l'équipe en concertation avec la famille.

✧ Pour faciliter les échanges avec la famille, un membre de l'équipe sera référent pour le parcours de soin de votre enfant.

✧ Nos relations sont basées sur le respect et la confiance pour que vous vous sentiez libres de vous exprimer sur ce que vous vivez avec votre enfant.

Tous les membres de l'équipe sont soumis au secret professionnel.

★ Qui sommes-nous ?

Nous sommes une équipe de professionnels aux compétences diverses et complémentaires, ce qui permet de proposer des soins adaptés aux besoins de votre enfant.

